

# Dissolution des FIS: Le tollé contre Châtaigner !

La Gazette - Adelson RAZAFY - 20/07/10

Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, a provoqué le tollé hier avec ses propos sur la « dissolution des Fis et des milices paramilitaires », lors de son discours du 14-Juillet à la Résidence de France à Ivandry. Dès hier, beaucoup de stations audio-visuelles sont tombées sur lui à bras raccourcis, dénonçant ses ingérences « inacceptables » dans les affaires intérieures de l'île et critiquant le comportement plein de morgue de l'ex-puissance colonisatrice.

Il faut dire qu'actuellement, la France est attaquée des deux côtés et doit faire face aux assauts de deux bords politiques. D'un côté les trois mouvances, notamment le camp de Marc Ravalomanana, qui reprochent à la France son soutien à Andry Rajoelina et son « parti pris » dans le conflit malgache. De l'autre, les pro-Rajoelina, ulcérés, car le président de la transition n'a pas été invité par la France aux festivités du 14-Juillet à Paris. Beaucoup ont fait la remarque suivante : du temps de Marc Ravalomanana, homme d'un nationalisme plutôt ombrageux, le représentant de la France n'aurait pas osé se livrer à ces audaces verbales, l'ambassadeur Gildas Le Lidec ayant été « expulsé » pour moins que cela.

On admettra effectivement qu'il y eut des maladresses dans les envolées de Jean-Marc Châtaigner. Car cela peut choquer que le 14-Juillet, sur un bout de territoire de France à Ivandry, l'Hexagone se mette à faire la leçon à son ex-colonie et semble même lui dicter une conduite. Le tout sur un ton supérieur et avec des accents empreints de vanité. On peut, en effet, poser la question capitale : de quel droit, alors que les deux pays aujourd'hui sont égaux en droits et traitent sur un même pied d'égalité ? Jean-Marc Châtaigner a failli au traditionnel devoir de réserve auquel est astreint tout diplomate qui s'exprime. Alors que le 4 juillet à l'ambassade des Etats-Unis, le chargé d'affaires américain a surtout évoqué son pays et le type de démocratie qui y prévaut, l'ambassadeur de France s'est étendu un peu trop sur l'île et ses torts. Et ceci, alors que la France est confrontée à des « affaires » qui nuisent grandement à son image et dont on se gausse à l'étranger. Jean-Marc Châtaigner, pense-t-on, aurait dû hier s'expliquer surtout sur ces épisodes qui agitent l'actualité française et qui éclaboussent le chef d'Etat français et son entourage.

Néanmoins, on reconnaîtra que l'interpellation de Jean-Marc Châtaigner a un côté pertinent et mérite d'être prise en considération. Les « milices » et les Forçes d'Intervention Spéciale (FIS) se livrent, en fait, à des abus qui n'ont pas leur place dans une démocratie. Les FIS, rattachées à la Présidence de la HAT, se signalent surtout par leurs brutalités et leurs entreprises qui semblent échapper aux lois. On n'en veut pour preuve que les arrestations tumultueuses de Manandafy Rakotonirina et consorts au Carlton en avril 2009, ou celle de Ralitera Andrianandrana, directeur de la sécurité de la HCC en mai 2009. Cette unité d'élite aurait pu faire merveille dans la lutte contre le grand banditisme en pleine recrudescence (notamment les attaques à main armée), ou dans la répression du pillage des réserves forestières. Mais faute de mission précise, elle s'est progressivement spécialisée dans la traque et l'arrestation des opposants, comme une police politique d'un pays de dictature. Idem pour la « milice » d'Alain Ramaroson qui s'est distinguée lors de l'intervention houleuse de mai dernier au siège de radio Fréquence Plus, aux 67 Ha. Des visages en sang lors de cet épisode du côté des politiques et des journalistes en raison des violences gratuites infligées par ce groupe de combat. Tout ceci contribue à l'image calamiteuse de Madagascar à l'étranger et n'est pas pour peu dans la non reconnaissance du régime d'Andry Rajoelina.

Paris a-t-il soufflé la harangue prononcée hier par Jean-Marc Châtaigner ? Paris ou pas, il y a du vrai dans ce qu'a dit l'ambassadeur français et il ne faut pas lui faire la... Seine.

Source : [http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4295%3Adissolution-des-fis-le-tolle-contre-chataigner-&Itemid=72](http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4295%3Adissolution-des-fis-le-tolle-contre-chataigner-&Itemid=72)